

1. DEFINITION DU MÉTIER

1.1 Code ROME 52 315

Le rédacteur technique « *Analyse et exploite l'ensemble des données techniques caractérisant le produit, le matériel ou le procédé, à partir de liasse de plans, d'études, et de liste des composants, fournis par le client ou le fournisseur. Rédige une description détaillée des éléments qui constituent la structure du produit, du matériel ou du procédé, explicite leurs interactions, et clarifie les principes de fonctionnement.* »

Cette définition est très réductrice. Le rédacteur est dorénavant un Communicateur Technique qui prend en charge toute forme de rédaction, à l'exception de la catégorie littérature.

1.2 Journaliste scientifique ? Traducteur ? Rédacteur !

Le journaliste scientifique vente les caractéristiques d'un produit, d'une méthode, d'une découverte. Il vend son article à la presse spécialisée. Tout en vulgarisant un savoir scientifique ou technique, il cherche à *conquérir son auditoire*.

Le traducteur s'imprègne du style de l'auteur pour en restituer toute la finesse dans une autre langue: C'est le *porte-parole de l'auteur* dans une autre langue.

Le rédacteur est *l'avocat de l'utilisateur*. Doté d'une grande capacité d'apprentissage et d'écoute, il se met dans la peau de l'utilisateur pour l'aider à accomplir une tâche.

2. EVENTAIL DES TACHES

En réalité, le champ d'activité du rédacteur couvre bien d'autres domaines. De nos jours, les interventions du rédacteur technique forment un véritable kaléidoscope.

En entreprise, le rédacteur suit le parcours d'un projet ou d'un produit :

- analyse des besoins (qualification de « business analyst » ou ingénieur d'études)
- définition des spécifications du produit
- conception d'un plan de gestion
- mise en place des plans de suivi, de test, de validation, etc.
- conception de guides opérateurs, guides d'installation, guides utilisateur
- gestion de la documentation marketing

Dans le secteur institutionnel, le rédacteur intervient dans :

- la mise en place de processus
- la création de formulaires et de notices d'information
- la rédaction d'appels d'offres
- la réponse aux appels d'offres
- les travaux d'élaboration des normes ISO
- la formation

En gestation pour l'université de Chemnitz, un article sur „Produit et Documentation“ dans lequel je vais présenter les différentes interventions du rédacteur dans le cycle de vie d'un produit logiciel

3. FORMATIONS

L'éventail de formations en communication technique s'étend du BTS jusqu'au Master. En 2005, elles sont réparties comme suit :

- deux formations de niveau BTS
- une formation en Licence
- environ 12 formations de type « Master »

La plupart des formations incluent un important volet « communication en anglais ».

4. AVENIR DE LA PROFESSION

On estime le nombre de rédacteurs en France à 40 000. Quel peut être leur avenir ?

Evolution

- Positions de management
- Manager de projets virtuels internationaux (pour se préparer à la délocalisation)
- Ingénieur testeur utilisabilité
- « Business analyst » (ingénieur d'études)
- Chargé d'enseignement

Spécialisation

- Rédacteur de proposition/réponses aux appels d'offres

Actuellement, ce sont les universitaires nord-américains qui mettent en place un programme de formation „Comment répondre aux appels d'offres de l'UE”...

5. MANQUE DE NOTORIETE

La communauté des rédacteurs techniques francophones est le Petit Poucet de la communication Technique en Europe. Leur représentation professionnelle est légèrement supérieure au groupe irlandais, mais ne représente qu'un dixième de l'association finlandaise.

A l'échelle des institutions européennes, la présence française au sein de TC Europe est très faible.

En France, le métier de rédacteur souffre de la confusion avec le titre de traducteur.

6. LA DGLFLF ET LE REDACTEUR TECHNIQUE

La profession de rédacteur technique sollicite un coup de pouce pour mieux s'insérer dans le paysage professionnel et culturel français.

Pour accroître la notoriété de la profession en France/en francophonie, il conviendrait de :

- Diffuser l'information sur l'existence de la profession dans différentes instances
- Examiner l'opportunité d'inclure la rédaction technique dans les programmes d'enseignement en francophonie
- Selon les situations, promouvoir la collaboration des rédacteurs techniques avec diverses entités de l'administration française : formulaires, procédures, etc.
- Marquer la différence entre le Traducteur et le Rédacteur
- Affirmer l'existence de la rédaction technique francophone : rédiger en français, pour bien rédiger, puis, selon les besoins, faire traduire (par des traducteurs professionnels).